

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1583

présenté par

M. Jerretie, rapporteur spécial au nom de la commission des finances et M. Cazeneuve

ARTICLE 59**Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Compléter la première phrase de l'alinéa 13 par les mots :

« mentionné à l'article L. 5741-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.